



Cossonay - infos

La Rue des Etangs: «Un long fleuve... pas si tranquille»!



Par
Claude-Alain Monnard

La région de Cossonay a connu ces 25 dernières années une forte expansion démographique entraînant la construction de nombreux bâtiments, des besoins accrus pour les piétons et des augmentations de trafic. Ce dernier, très pendulaire, se concentre beaucoup sur la Rue des Etangs et les deux carrefours de «la Poste» et du «Pont».

Ce tronçon supporte quelque 11'000 véhicules par jour et pose des gros problèmes. D'autre part, ces volumes élevés perturbent la qualité de vie au centre de la localité et ils accentuent la coupure entre la Vieille Ville et le nouveau centre administratif et commercial.

Le Plan Directeur Communal de Cossonay établi en 2000 a identifié ces difficultés et a défini un certain nombre de mesures. La procédure est longue et difficile. Il semble maintenant qu'une formule acceptable ait été trouvée. Tour d'horizon en compagnie de Christian Pouly, secrétaire municipal.

2004

À l'issue de la construction du centre commercial et locatif «Les Chavannes», la Municipalité avait souhaité apporter quelques modifications aux voies de circulation de la Route des Chavannes et de la Rue des Etangs, afin d'améliorer la fluidité du trafic automobile. De même, la construction des immeu-

bles de la Rue des Laurelles avait poussé nos autorités à procéder à la réfection complète du bas de la Route de Morges.

Lors de la séance du Conseil communal du 13 décembre, un conseiller, rappelant quelques principes, objectifs et mesures inscrits dans le Plan directeur communal, marqua son opposition en estimant



«que l'on se trouvait devant une urgence programmée qui ne laisse aucun autre choix que l'acceptation pure et simple». Il proposa donc au Conseil communal d'amender les conclusions du préavis municipal No 8/2004 en demandant que les travaux de superstructure de chaussée soient réalisés provisoirement afin de permettre un aménagement définitif ultérieur. Adopté par 44 voix et 7 abstentions, cet amendement a donc contraint la Municipalité à retirer son préavis et à «changer son fusil d'épaule».

Projet «MEP»

C'est ainsi que, courant 2005, les autorités décidèrent de lancer un concours d'études du réaménagement de la traversée de Cossonay sous la forme de «MEP» ou Mandats d'Etudes Parallèles, le but étant d'apporter des propositions innovantes d'aménagement des rues et des carrefours.

Le cahier des charges ainsi que toutes les étapes de cette procédure furent élaborés par le bureau Transitec SA, avec Bernard Gygax, ingénieur en transport, comme chef de projet. Il avait été défini que 3 bureaux devaient être retenus pour les études après une procédure d'appel à candidature. Le tout pour une somme de 140'000 francs afin de mener à bien cette opération.

Temps perdu!

Après de laborieuses discussions avec différents partenaires, les services de l'Etat durent admettre que la procédure «MEP» n'était pas adéquate dans le cas de Cossonay. Beaucoup de temps fut perdu et l'on tournait en rond. Finalement, le bureau Transitec trouva la bonne formule pour faire avancer le dossier. C'est ainsi que des experts en matière de trafic, d'architecture et d'urbanisme acceptèrent de se réunir et d'œuvrer ensemble sur place. Unissant leurs compétences et leurs idées lors de 2 journées de travail les 15 mars et 24 avril 2007, un projet fut esquissé. Sur cette base, Transitec, puis le bureau Christie & Gygax, le mirent au point et le présentèrent aux autorités cantonales compétentes qui donnèrent leur accord de principe.

Projet actuel

Il prévoit deux mini-giratoires situés aux extrémités de la Rue des Etangs dont les voies de circulation seront rétrécies. Ceci afin d'abaisser la vitesse du trafic pour obtenir le meilleur fonctionnement possible des giratoires ainsi qu'une diminution du bruit. Les essais exigés par le

Service des routes dureront de 6 à 12 mois. S'ils s'avèrent concluants, on pourra alors passer aux 2 dernières phases, à savoir l'étude définitive du projet (8 à 10 mois) et la réalisation des travaux estimés à 9 mois environ. Si tout se passe bien, l'aménagement sera terminé d'ici 2 ans pour un coût global avoisinant les 2 millions de francs.

Épilogue

Quand, en 2004, la Municipalité déposa ses préavis, elle ne prévoyait que des aménagements modestes destinés à améliorer la situation. L'amendement demandé a finalement contraint les autorités et les spécialistes à mener un long travail de réflexion pour remodeler la Rue des Etangs et ses carrefours.

Espérons que ces améliorations auront une influence positive à la fois sur la fluidité du trafic automobile et la convivialité de la rue pour les piétons. Mais ceci, seul l'avenir nous le dira! ■

Le trafic en chiffres

Rue des Etangs: 11'000 véhicules en moyenne annuelle par jour, près de 1'200 véhicules à l'heure de pointe du soir.

Poste: Gd-Rue: 8'000 véhic./j. Rte des Chavannes: 8'000 véhic./j.

Pont: Rte Lausanne: 9'500 véhic./j. Rte Morges: 6'500 véhic./j.



Christian Pouly, secrétaire municipal. MAC